

## PROJET D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DES HERMITTES

SAINT ANNE D'EVENOS - COMMUNE D'EVENOS (83)

ÉTUDE DE TRAFIC ET DE CIRCULATION DANS LE CADRE D'UN DOSSIER CAS PAR CAS

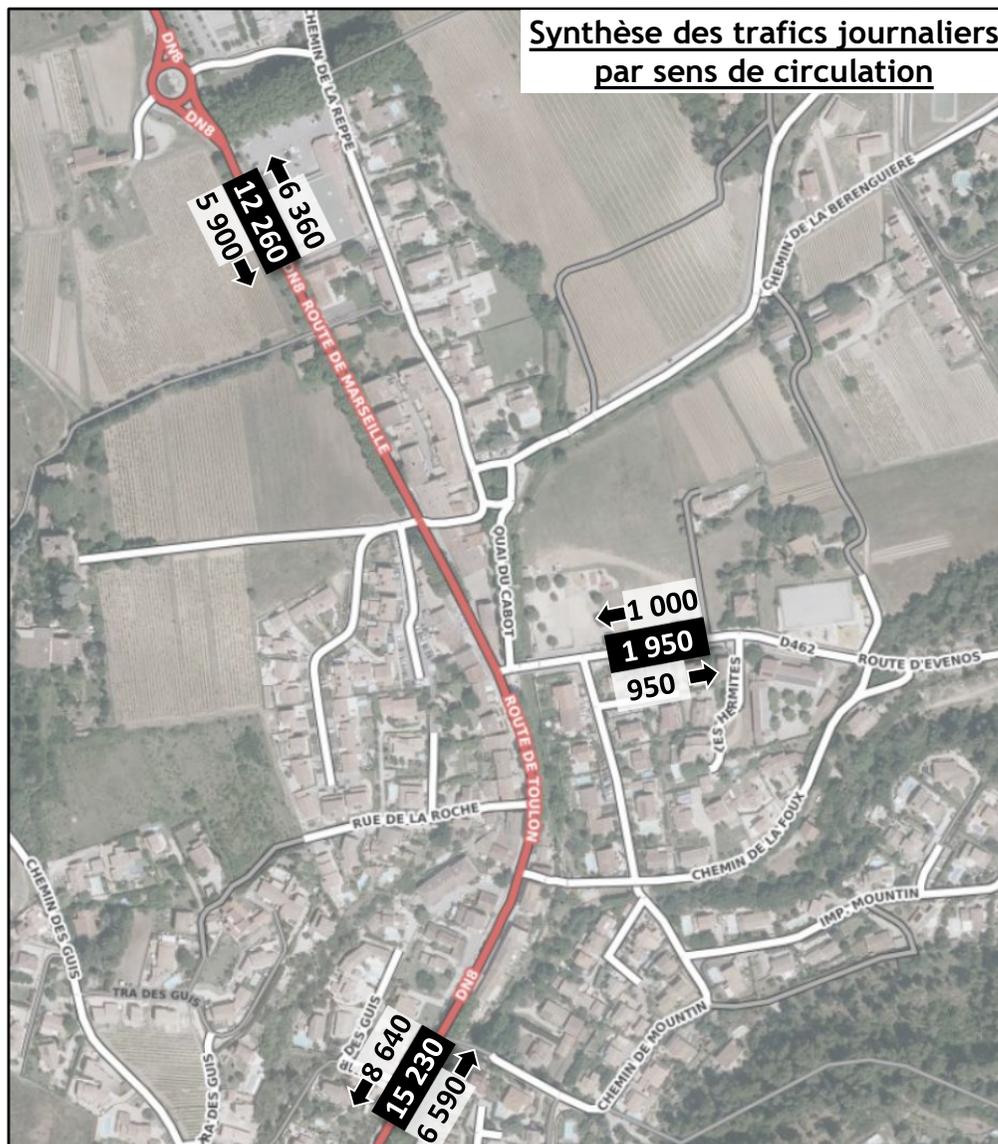
HORIZON  
CONSEIL

Imaginons les transports, déplaçons les horizons



Phase 1

Diagnostic circulatoire



L'analyse des flux moyens journaliers met en évidence les caractéristiques suivantes :

#### DN8 en entrée/sortie Nord de Sainte Anne d'Evenos

- 12 260 véhicules/jour ouvert deux sens, avec un flux équilibré par sens
- Vendredi : un flux en très légère baisse de 3,5 % par rapport à la moyenne des jours ouvrés, soit 11 850 véhicules/jour, une valeur proche de celle relevée le samedi,
- Un volume significatif et cohérent avec un gabarit à une voie par sens.
- 350 Poids Lourds/jour deux sens, soit un taux de PL de 3 %,

#### DN8 « Sud »

- 15 230 véhicules/jour ouvert deux sens,
- Un flux en très légère hausse dans le sens Sud → Nord (+ 3,6 %), en forte croissance dans l'autre sens de circulation (+ 46 %),
- Vendredi : un trafic en hausse de 16 % par rapport à la moyenne des jours ouvrés, soit 17 710 véhicules/jour, une évolution en lien avec les déplacements de fin de semaine et un usage accru de la DN8 pour accéder/sortir de la métropole toulonnaise,
- Un niveau de trafic élevé, en traversée du village de St Anne d'Evenos,

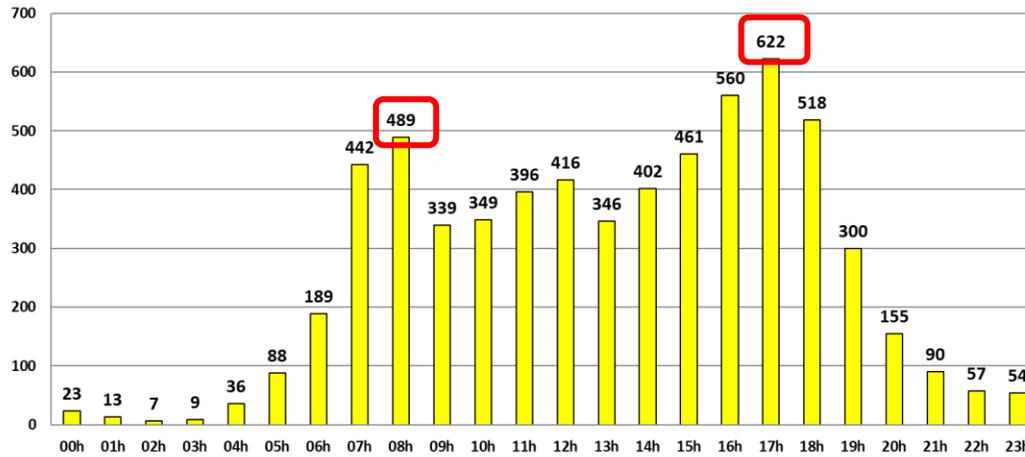
#### RD462 - Route d'Evenos au droit du parking de l'école :

- 1 950 véhicules/jour ouvert deux sens, avec un flux équilibré par sens, divisé par 6 à 8 par rapport à celui relevé sur la DN8,
- Vendredi : un trafic en baisse de 7 % par rapport à la moyenne des jours ouvrés,
- Un flux PL résiduel (10 par jour deux sens),

*Quelques seuils à retenir pour un axe à deux voies de largeur convenable (volumes à dire d'expert)*

- Trafic faible : moins de 2 500 véhicules/jour
- Trafic limité : entre 2 500 et 5 000 véhicules/jour
- Trafic modéré : entre 5 000 et 10 000 véhicules/jour
- Trafic significatif : entre 10 000 et 15 000 véhicules/jour
- Trafic élevé : au-delà de 15 000 véhicules/jour

Variations horaires de trafic en moyenne des jours ouvrés  
 Poste 1 : DN8 (vers le Beausset) - vers Le Beausset  
 Du vendredi 08 décembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023



## Variations HORAIRES de trafic

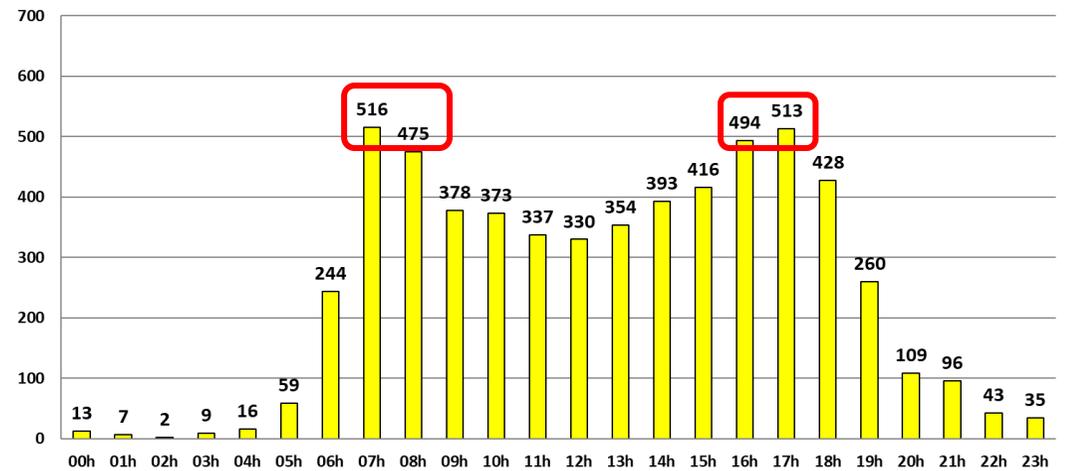
### DN8 « Nord » - Route de Marseille

Quelques seuils à retenir pour une voie de largeur convenable (volumes à dire d'expert) :

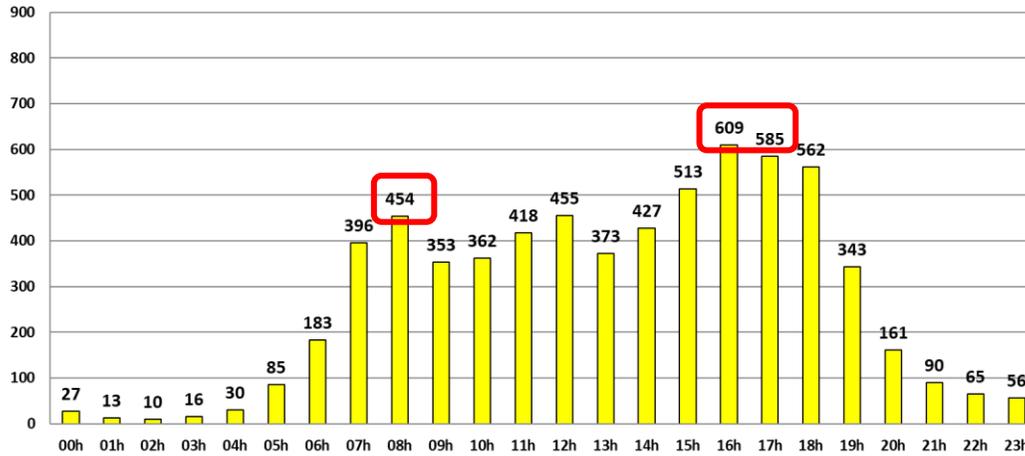
- Trafic faible : moins de 200 véh/heure
- Trafic limité : 200 à 400 véh/heure
- Trafic modéré : 400 à 500 véh/heure
- Trafic significatif : 500 à 700 véh/heure
- Trafic élevé : supérieur à 700 / 800 véh/heure

- Des variations horaires de trafic mettant en évidence deux périodes de pointe : le matin entre 7h et 9h et le soir de 16h à 18h
- Heure de Pointe du MATIN 7h - 8h ou 8h - 9h : près de 960 véhicules/heure deux sens, un flux quasi équilibré par sens, traduisant des usages (notamment Domicile - Travail) d'une part vers le Beausset et au-delà, d'autre part en direction de la métropole toulonnaise
- Heure de Pointe du Soir : un « pic » de trafic entre 17h et 18h, notamment dans le sens Sud → Nord (sortant de Ste Anne),
- Des niveaux de trafic significatifs en périodes de pointe, plus modérés sur le reste de la période diurne.

Variations horaires de trafic en moyenne des jours ouvrés  
 Poste 1 : DN8 (vers le Beausset) - vers D462  
 Du vendredi 08 décembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023



Variations horaires de trafic en moyenne des jours ouvrés  
Poste 3 : DN8 (vers Toulon) - vers D462  
Du vendredi 08 décembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023



## Variations HORAIRES de trafic

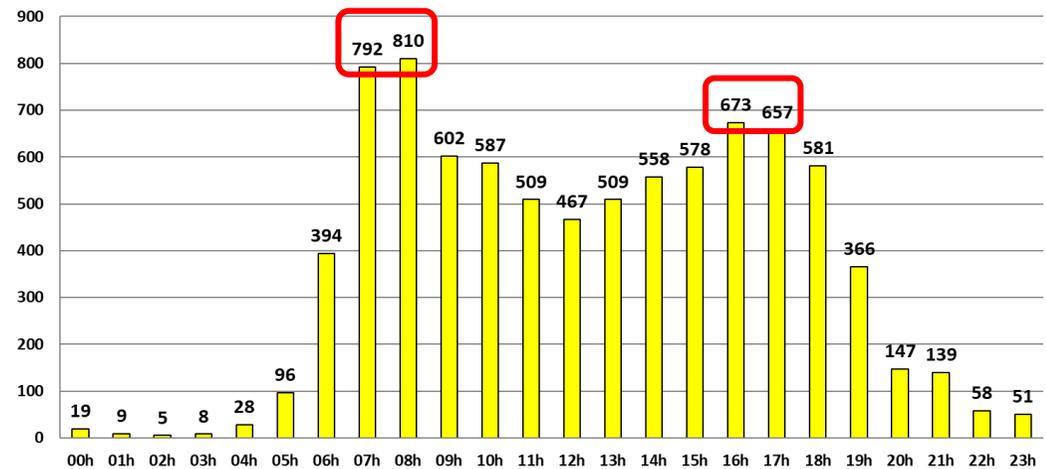
### DN8 « Sud » - Route de Toulon

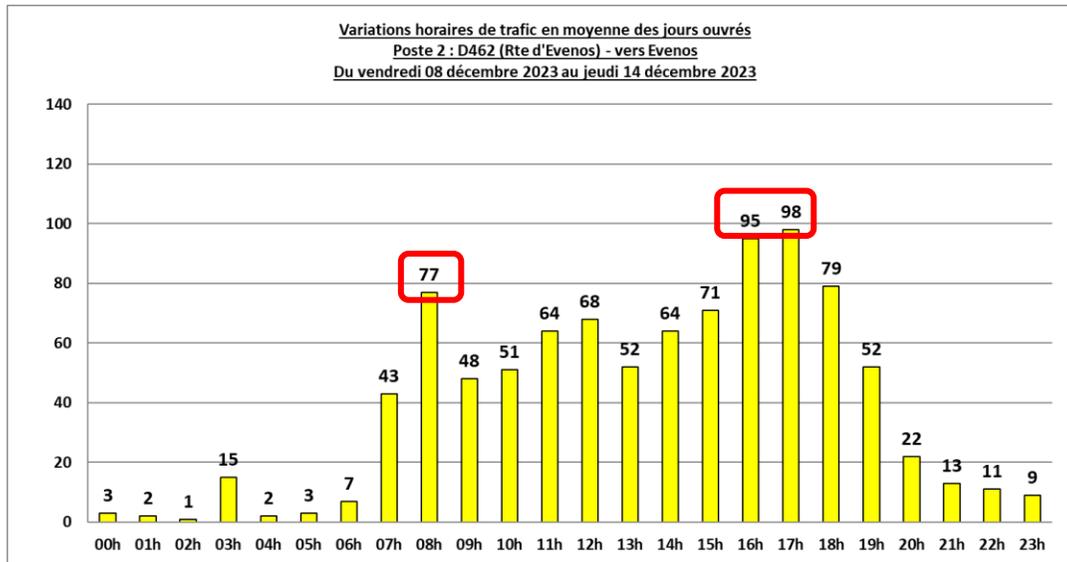
Quelques seuils à retenir pour une voie de largeur convenable (volumes à dire d'expert) :

- Trafic faible : moins de 200 véh/heure
- Trafic limité : 200 à 400 véh/heure
- Trafic modéré : 400 à 500 véh/heure
- Trafic significatif : 500 à 700 véh/heure
- Trafic élevé : supérieur à 700 / 800 véh/heure

- Des variations horaires de trafic mettant en évidence deux périodes de pointe : le matin entre 7h et 9h et le soir de 16h à 18h
- Heure de Pointe du MATIN 7h - 8h ou 8h - 9h : un flux très nettement orienté en direction de Toulon, soit environ 800 véhicules/heure,
- Heure de Pointe du Soir : un trafic plus équilibré, légèrement supérieur dans le sens Nord → Sud (+ 70 véh/h) par rapport à l'autre sens de circulation,
- Des niveaux de trafic significatifs en périodes de pointe, légèrement plus modérés sur le reste de la période diurne.

Variations horaires de trafic en moyenne des jours ouvrés  
Poste 3 : DN8 (vers Toulon) - vers Toulon  
Du vendredi 08 décembre 2023 au jeudi 14 décembre 2023





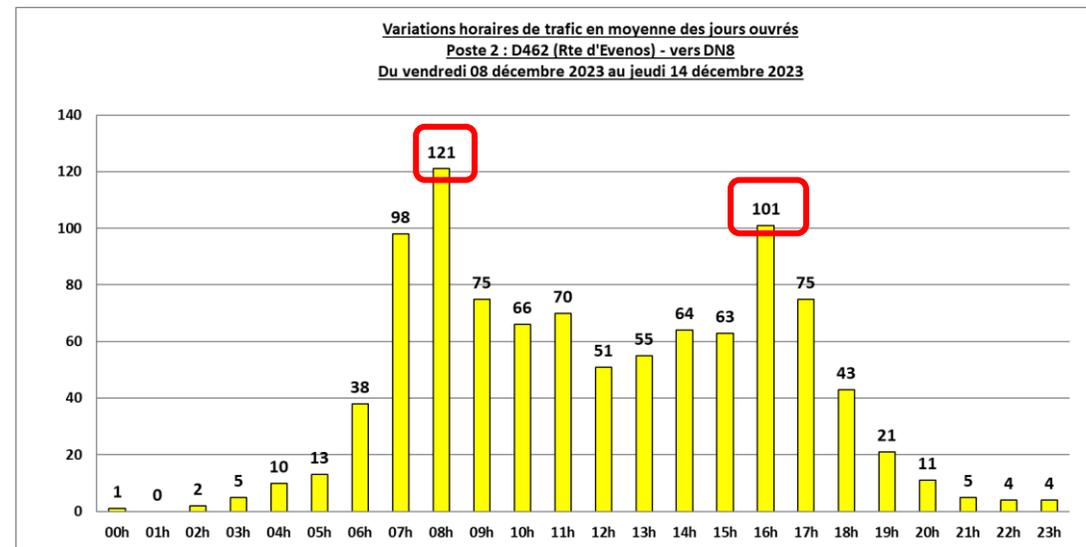
## Variations HORAIRES de trafic

### RD462 - Route d'Evenos

Quelques seuils à retenir pour une voie de largeur convenable (volumes à dire d'expert) :

- Trafic faible : moins de 200 véh/heure
- Trafic limité : 200 à 400 véh/heure
- Trafic modéré : 400 à 500 véh/heure
- Trafic significatif : 500 à 700 véh/heure
- Trafic élevé : supérieur à 700 / 800 véh/heure

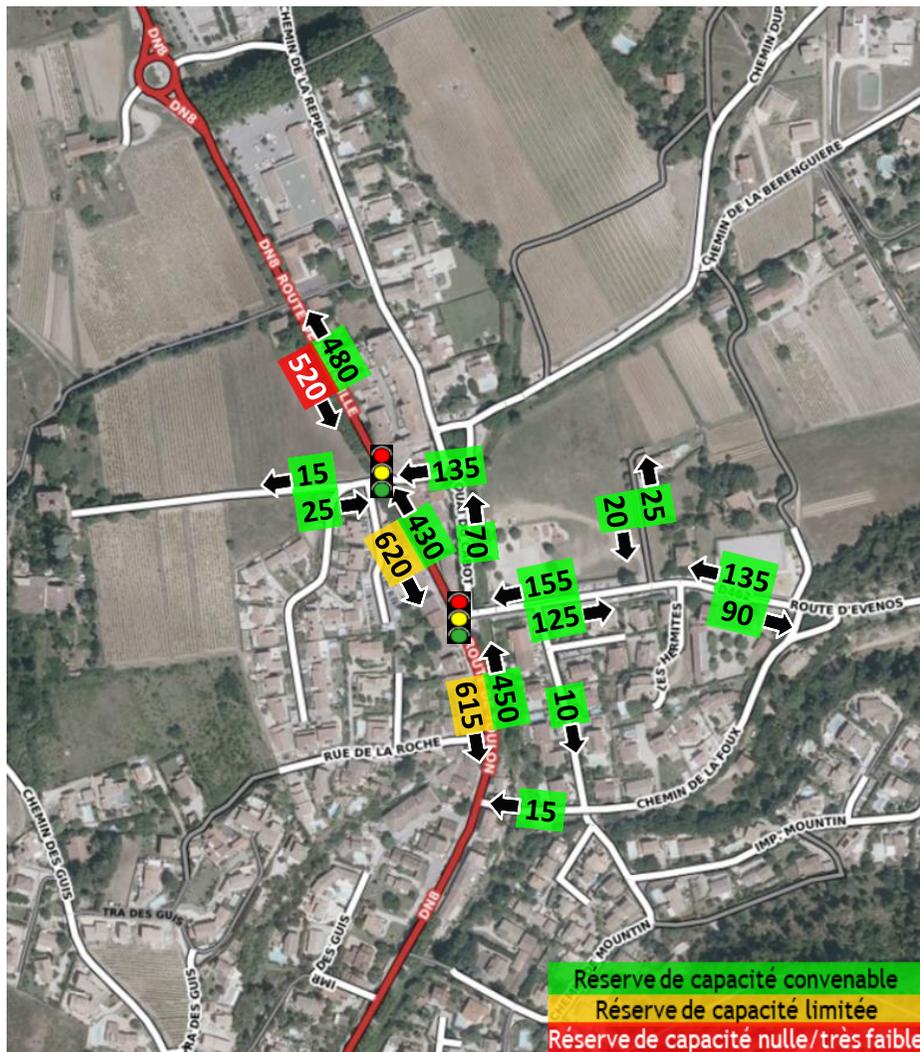
- Des variations horaires de trafic mettant en évidence deux périodes de pointe : le matin entre 8h et 9h et le soir de 16h à 17h, en lien notamment avec la desserte du groupe scolaire E. Estienne,
- Heure de Pointe du MATIN : près de 200 véhicules/heure deux sens, intégrant les mouvements de dépose - minute des enfants des écoles,
- Heure de Pointe du Soir : environ 195 véhicules/heure deux sens,
- Des niveaux de trafic faibles en heures de pointe, très faibles sur les autres tranches horaires de la période diurne.



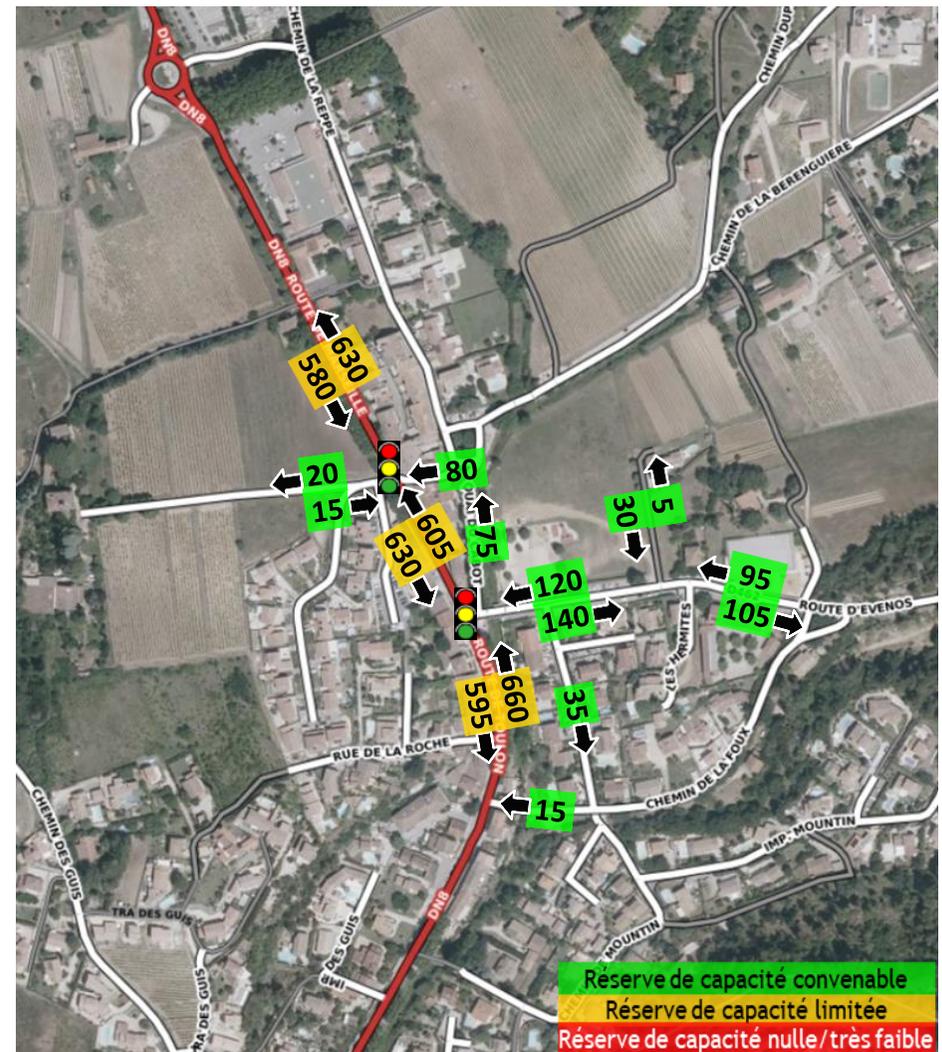




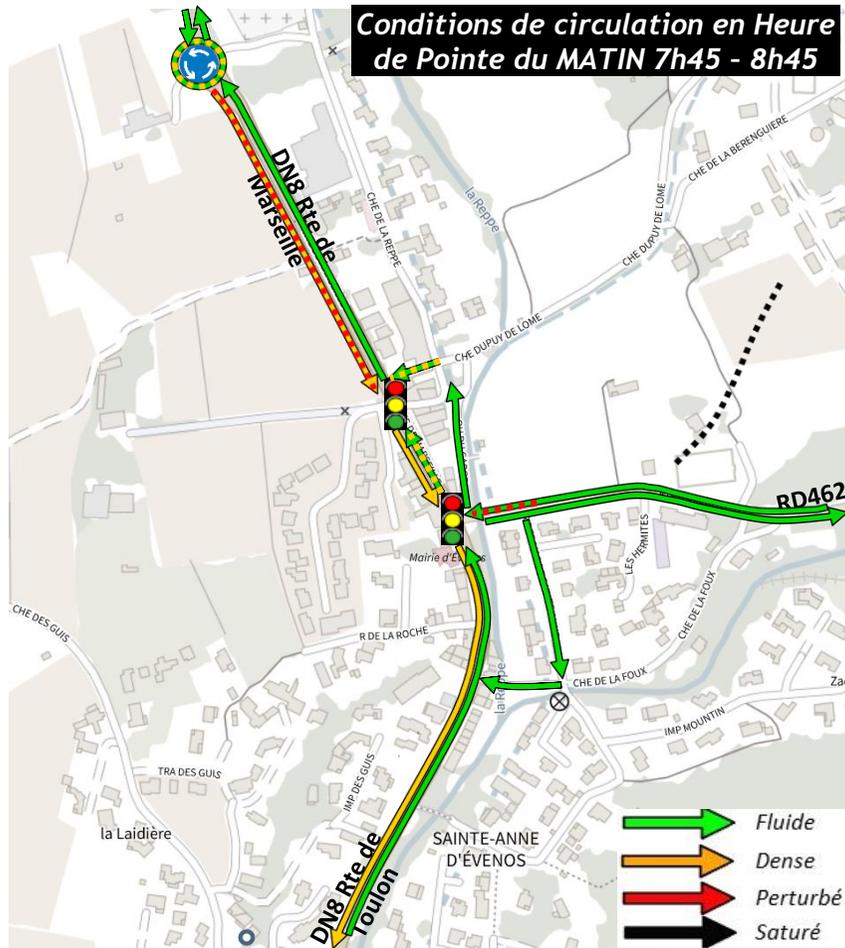
### Synthèse des trafics en Heure de Pointe du MATIN 7h45 - 8h45



### Synthèse des trafics en Heure de Pointe du SOIR 17h - 18h



Tranches horaires 7h45 - 8h45 et 16h45 - 17h45 cumulant les plus forts trafics après analyse des données de trafic relevées sur les périodes 7h - 9h et 16h30 - 18h30. Volumes exprimés en Unité de Véhicule Particulier, valeurs arrondies à 0/5.



**Fluide** : Ecoulement des trafics satisfaisant

**Dense** : Circulation dense et continue, vitesses plus « réduites » mais sans phénomène de rétention ou de circulation « en accordéon »

**Perturbé** : écoulement ralenti, sans blocage des flux. L'infrastructure est en limite de capacité.

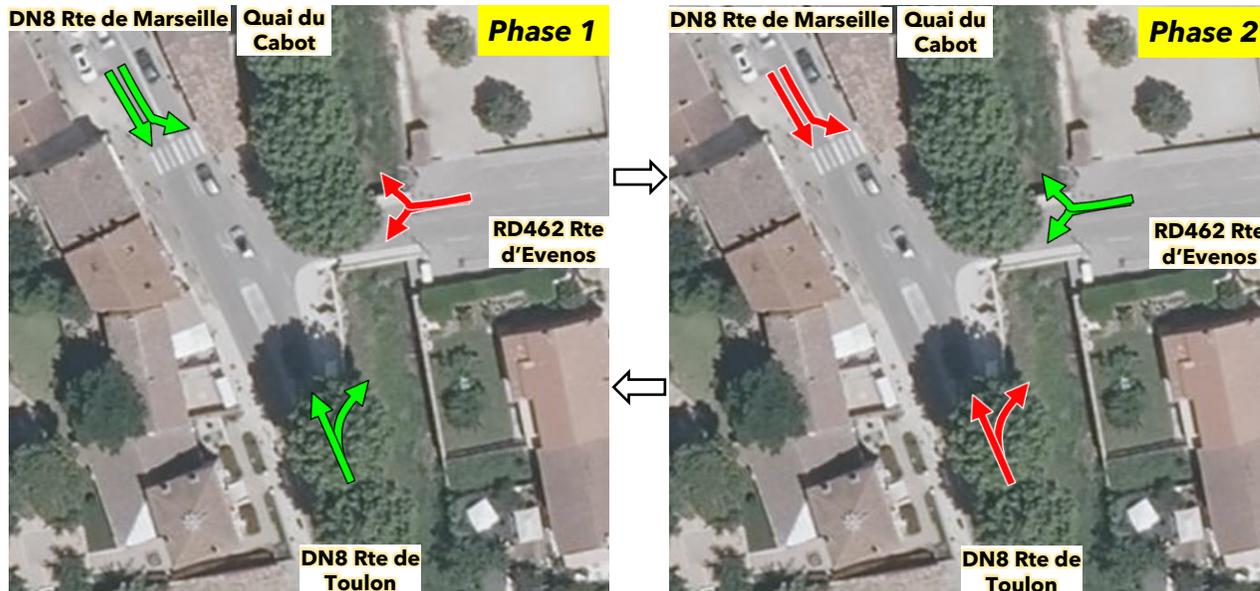
**Saturé** : circulation « au pas » / bloquée, liée aux flux, entrecroisements, manœuvres de rabattement ou au franchissement de carrefour. La voie n'est plus en mesure de répondre à la demande de trafic.

Les observations in situ en Heure de Pointe du MATIN mettent en évidence :

- DN8 Route de Marseille : une circulation dense et fréquemment perturbée dans le sens Nord → Sud, se traduisant par un écoulement à allure réduite depuis la sortie du giratoire Nord (accès Aldi) jusqu'au carrefour à feux DN8 - rue de l'Egalité. Ce dysfonctionnement est justifié par un trafic élevé en direction de Toulon associé à une régulation par feux tricolores. Le trafic reste fluide dans l'autre sens de circulation.
- DN8 entre les deux carrefours à feux : une circulation dense mais sans rétention significative, la régulation des trafics s'opérant en amont des carrefours
- DN8 Route de Toulon : une circulation (très) dense mais s'écoulant sans difficulté particulière en sortie de Ste Anne et un trafic fluide dans le sens Sud → Nord
- RD462 Route d'Evenos : une circulation globalement fluide dans chaque sens au regard des volumes recensés. La présence du groupe scolaire, des pratiques de stationnement et des traversées piétonnes associées génèrent logiquement une circulation ralentie mais ponctuelle (heure d'entrée des enfants).

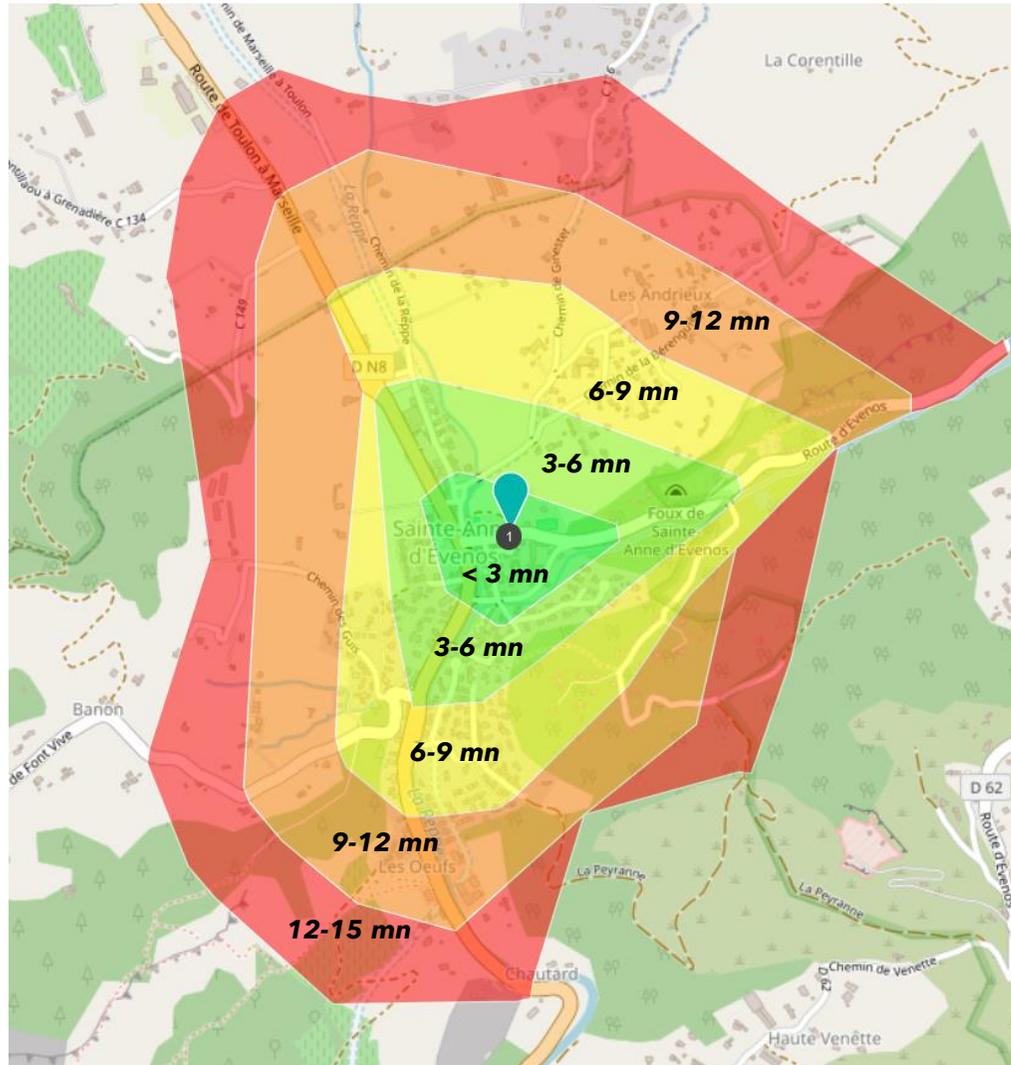


## Carrefour à feux DN8 - RD462 : Principes de fonctionnement



- Cycles à DEUX phases avec décalage à la fermeture pour faciliter et sécuriser le mouvement de Tourne à Gauche DN8 Rte de Marseille → RD462/Quai du Cabot, associé à une courte voie de stockage pour un véhicule, ponctuellement deux
- Durée du cycle : 100 secondes en moyenne (avec des variations liées à la micro régulation)
- Traversées piétonnes sur appel
- Longueur des stockages :
  - DN8 Route de Marseille : 5 à 6 véhicules (régulation des principaux flux en amont au droit du carrefour de raccordement DN8 - rue de l'Egalité)
  - DN8 Route de Toulon : 4 à 5 véhicules
  - RD462 Route d'Evenos : 2 à 3 véhicules, ponctuellement 4 à 5
- Franchissement du carrefour en un à deux cycles en Heures de Pointe du Matin et du Soir.

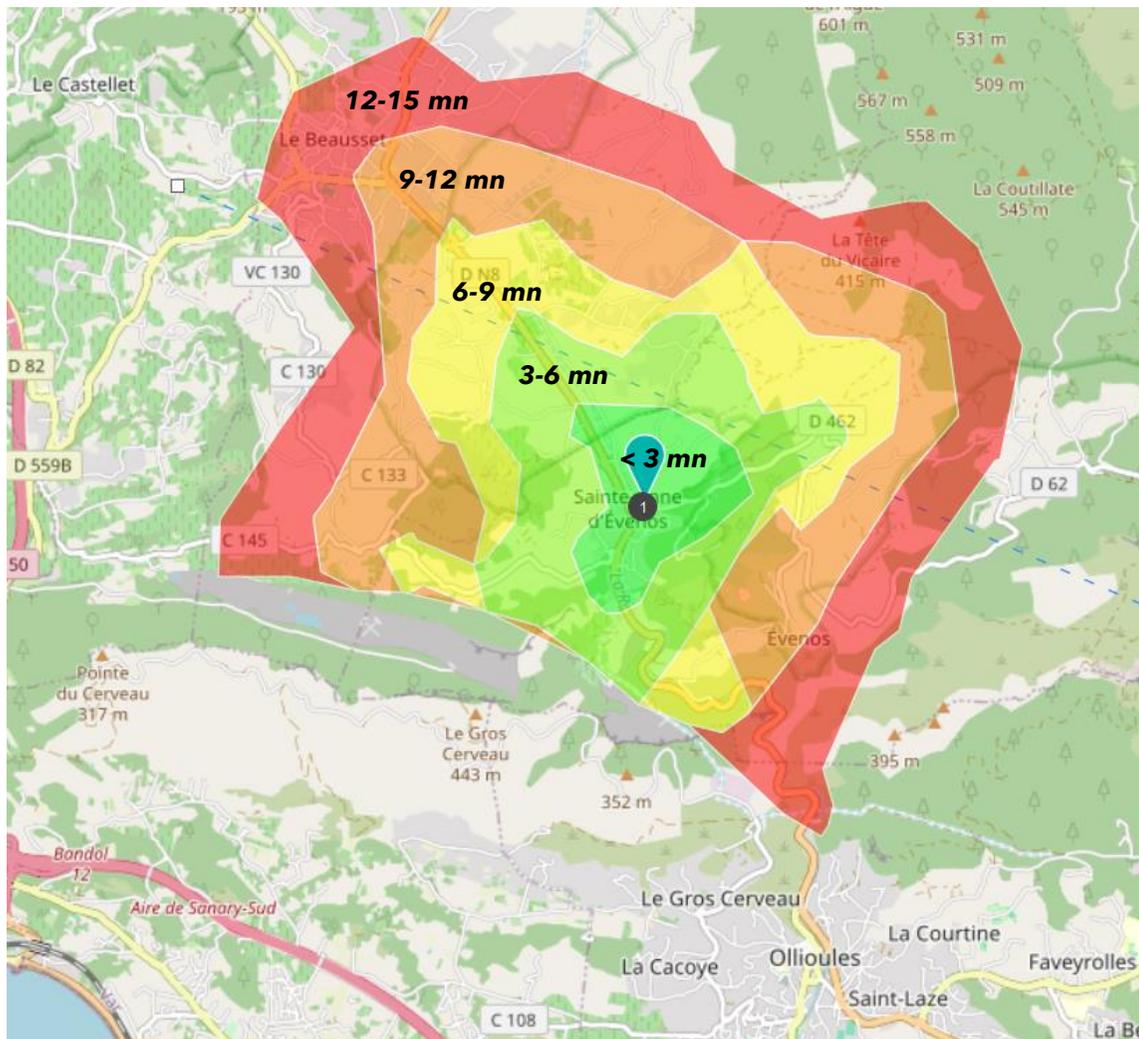
## Desserte du projet des Hermites - Zone de chalandise PIETONNE



### Accessibilité piétonne :

- Un projet situé au cœur du hameau de Sainte Anne d'Evenos,
- à moins de 5/6 minutes à pied : le groupe scolaire Estienne, la mairie, la salle polyvalente, la Poste, les commerces et services en bordure de la DN8 (y compris l'enseigne Aldi),
- à moins de 10 minutes à pied : l'école maternelle des Andrieux, la crèche le long du chemin de la Berenguière.

## Desserte du projet des Hermites - Zone de chalandise CYCLABLE



En temps de parcours :

- Des équipements, commerces et services de Ste Anne à moins de 3 mn à vélo,
- à 10/15 mn à vélo : Le Beausset.

Mais des aménagements pour l'heure inexistants pour sécuriser et faciliter les déplacements cyclables, tant sur le réseau viaire communal que sur les voiries départementales (DN8 et RD462).

### Desserte en Transports en Commun



Le projet des Hermites est accessible via l'arrêt de transports en commun « Sainte Anne » situé au droit du carrefour DN8 - RD462 et desservi par la ligne de car 888 Toulon - Le Beausset - Signes du réseau régional ZOU.

Cet arrêt est inter distant de 150 mètres du projet et accessible en un très court trajet de 2 minutes à pied suivant un cheminement de qualité convenable.



Périodes de fonctionnement	Jours																
	Lundi au Vendredi																
Remont:	C NAV																
SIGNES - Gare Routière																	07:35
SIGNES - Les Platanes																	07:39
SIGNES - Parc d'activités																	07:44
LE BEAUSSET - Garenne																	07:46
LE BEAUSSET - Pierre Mourrou																	07:53
LE BEAUSSET - Centre Technique																	07:54
LE BEAUSSET - 11 novembre 1918																	07:57
LE CASTELLET - Ste Anne																	
LE CASTELLET - Le Brulat																	
LE BEAUSSET - Le Château																	
LE BEAUSSET - Halte Routière Laurent Blanc																	
LE BEAUSSET - Les Pervenches	05:55	06:30															
LE CASTELLET - Real Martin																	
LE CASTELLET - Chemin du Cas																	
LE CASTELLET - Rayol																	
LE CASTELLET - Le Plan																	
LE CASTELLET - Les Cotiers																	
LA CADIERE D'AZUR - Chemin des Baumes																	
LE BEAUSSET - Coopérative	05:57	06:32															
LE BEAUSSET - Centre Technique	06:50	06:37															
EVENTOS - Ste Anne	06:02	06:37															
EVENTOS - Bocches	06:03	06:38															
EVENTOS - Sonneton	06:05	06:40															
OLLIOULES - Jas de Ville	06:10	06:45															
OLLIOULES - Portes d'Ollioules et de Toulon	06:15	06:50															
TOULON - Bon Rencontre	06:22	06:57															
TOULON - Castignieu	06:27	07:02															
TOULON - Péri/Ola (Jycie Bonaparte)	06:28	07:03															
TOULON - Liberté	06:29	07:04															
TOULON - Strasbourg	06:30	07:05															
TOULON - Champ de Mars	06:31	07:06															
TOULON - Gare Routière	06:34	07:09															

Périodes de fonctionnement	Jours																
	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Samedi Dimanche	Lundi Jeudi	Mercredi	Lundi au Vendredi	Samedi Dimanche	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi	Lundi au Vendredi					
Remont:	C1																
TOULON - Gare Routière	07:00	09:00	11:15	12:30	12:30	13:10	13:10	14:10	15:10	16:15	17:15	17:45	18:30	18:45	19:30		
TOULON - Péri/Ola (Av. Carnot)	07:05	09:05	11:20	12:35	12:35	13:15	13:15	14:15	15:15	16:20	17:20	17:50	18:35	18:50	19:35		
TOULON - Castignieu	07:07	09:07	11:22	12:37	12:37	13:17	13:17	14:17	15:17	16:22	16:52	17:32	18:17	18:52	19:37		
TOULON - Bon Rencontre	09:09	11:24	12:39	12:39				14:19	15:19	16:24		17:24		18:39	19:39		
OLLIOULES - Portes d'Ollioules et de Toulon	09:14	11:29	12:44	12:44				14:24	15:24	16:29		17:29		18:44	19:44		
OLLIOULES - Jas de Ville	09:19	11:34	12:49	12:49				14:29	15:29	16:34		17:34		18:49	19:49		
OLLIOULES - Bocches	09:19	11:34	12:49	12:49				14:29	15:29	16:34		17:34		18:49	19:49		
EVENTOS - Bocches	09:20	11:35	12:50	12:50				14:30	15:30	16:35		17:35		18:50	19:50		
EVENTOS - Ste Anne	09:26	11:41	12:56	12:56				14:36	15:36	16:41		17:41		18:56	19:56		
LE BEAUSSET - Coopérative	09:31	11:46	13:01	13:01				14:41	15:41	16:46		17:46		18:16	19:01	20:01	
LE BEAUSSET - 11 novembre 1918	09:32	11:47	13:02	13:02				14:42	15:42	16:47		17:47		18:17	19:02	20:02	
LA CADIERE D'AZUR - Chemin des Baumes								13:35				17:10		18:10		19:10	
LE CASTELLET - Les Cotiers								13:38				17:13		18:13		19:13	
LE CASTELLET - Le Plan								13:39				17:14		18:14		19:14	
LE CASTELLET - Rayol								13:40				17:15		18:15		19:15	
LE CASTELLET - Chemin du Cas								13:41				17:16		18:16		19:16	
LE CASTELLET - Real Martin								13:42				17:17		18:17		19:17	
LE BEAUSSET - Les Pervenches								13:43				17:18		18:18		19:03	20:03
LE BEAUSSET - Halte Routière Laurent Blanc	07:38	09:33	11:48	13:03	13:03	13:48	13:46	14:43	15:43	16:48		17:21	17:51	18:21	18:18	19:21	20:03
LE BEAUSSET - Le Château								13:06				16:51		17:51		19:06	
LE CASTELLET - Le Brulat								13:09				16:54		17:54		19:09	
LE CASTELLET - Ste Anne								13:12				16:57		17:57		19:12	
LE BEAUSSET - Centre Technique								13:49				17:24		18:24		19:24	
LE BEAUSSET - Pierre Mourrou								13:50				17:25		18:25		19:25	
LE BEAUSSET - Garenne								13:57				17:32		18:32		19:32	
SIGNES - Parc d'activités								13:59				17:34		18:34		19:34	
SIGNES - Les Platanes								14:04				17:39		18:39		19:39	
SIGNES - Gare Routière								14:07				17:42		18:42		19:42	

C1 : Correspondance avec la ligne 882 arrêt Halte routière Laurent Blanc / Les Pervenches.  
Hors vac été : hors période des vacances été  
SCOL : période scolaire

Le niveau d'offre de transports en commun reste pour l'heure modeste, avec 9 à 12 cars par jour suivant le sens de circulation (malgré des services plus nombreux vers Toulon entre 7h et 8h). Ce mode est pour l'heure majoritairement utilisé par une clientèle captive.

**Phase 2**

-

**Évaluation des trafics générés par le projet des Hermites**  
**et impacts circulatoires**

## LES HERMITTES



## SYNTHESE OPERATION

SDP LOGEMENTS	5400 m <sup>2</sup>
SDP COMMERCES	660 m <sup>2</sup>
Emprise	3700 m <sup>2</sup>
PARKING SOUS SOL	143 u
Parking aérien	50 u

## TYPOLOGIES

	T2 (50%)	T3 (40%)	T4 (10%)	TOTAL m <sup>2</sup>
	45,00	63,00	83,00	
Logt accession	59,00	29,00	23,00	7,00
	1305,00	1449,00	581,00	3335,00

	T2 (45%)	T3 (30%)	T4 (20%)	TOTAL m <sup>2</sup>
	45,00	62,00	75,00	
Logt LLS	13,00	6,00	3,00	4,00
	270,00	186,00	300,00	756,00

	janvier-00	T2 (45%)	T3 (30%)	T4 (20%)	TOTAL m <sup>2</sup>
		45,00	62,00	75,00	
Logt accession	12,00	4,00	4,00	4,00	
		180,00	248,00	300,00	728,00

## VOCATION DES ILOTS

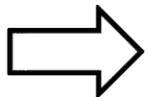
ILOT A	Logts et commerces en RDC
ILOT B	Logts et commerces en RDC
ILOT C	Réhabilitation et Logements
ILOT D	Logements collectifs
ILOT E	Logements intermédiaire

## Programmation :

- 84 logements T2 à T4, répartis en 5 îlots,
- Locaux d'activités (sur îlot A ou B) :
  - Restaurant : 200 m<sup>2</sup>
  - Commerces de proximité : 4 lots de 50 m<sup>2</sup>
  - Bureaux/services : 3 lots de 60 à 70 m<sup>2</sup>.
- 143 places à l'intérieur de la résidence + 50 places extérieures

## Principes de desserte et d'accessibilité projetés :

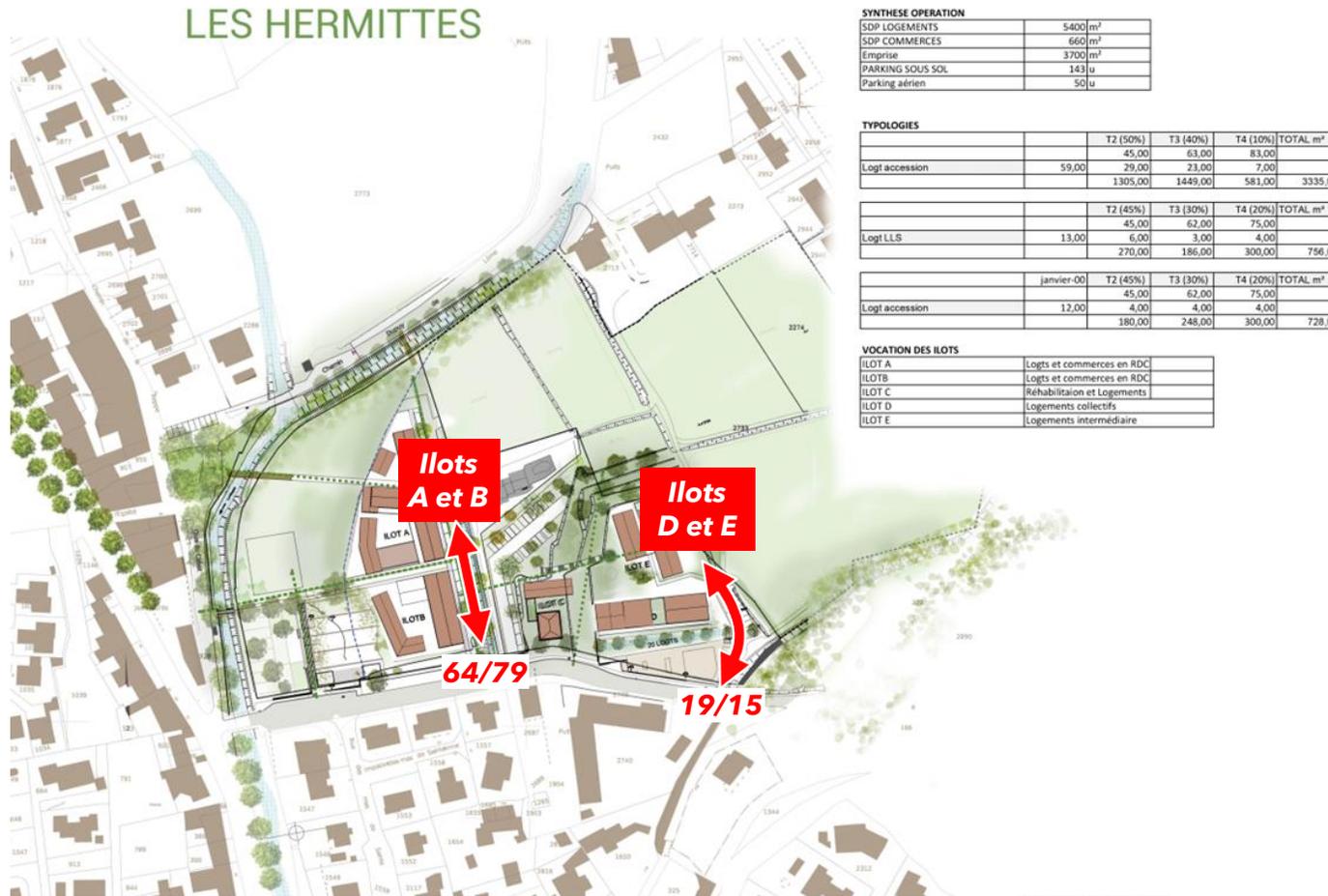
- une voie de desserte « Ouest » raccordant les îlots A et B,
- une voie de desserte « Est » raccordant les îlots D et E,
- Un cheminement piéton - vélo dédié assurant la liaison avec le chemin de la Béréngière.



Quels trafics automobiles générés par ce projet résidentiel ? et quels impacts circulatoires sur le réseau viaire de desserte ?



**Synthèse des flux automobiles par voie d'accès**



**SYNTHESE OPERATION**

SDP LOGEMENTS	5400 m <sup>2</sup>
SDP COMMERCES	660 m <sup>2</sup>
Emprise	3700 m <sup>2</sup>
PARKING SOLUS SOL	143 u
Parking aérien	50 u

**TYPOLOGIES**

	T2 (50%)	T3 (40%)	T4 (10%)	TOTAL m <sup>2</sup>
Logt accession	59,00	29,00	23,00	7,00
	1305,00	1449,00	581,00	3335,00

	T2 (45%)	T3 (30%)	T4 (20%)	TOTAL m <sup>2</sup>
Logt LLS	13,00	45,00	62,00	75,00
	270,00	6,00	3,00	4,00
		186,00	300,00	756,00

	janvier-00	T2 (45%)	T3 (30%)	T4 (20%)	TOTAL m <sup>2</sup>
Logt accession	12,00	45,00	62,00	75,00	
		4,00	4,00	4,00	
		180,00	248,00	300,00	
				728,00	

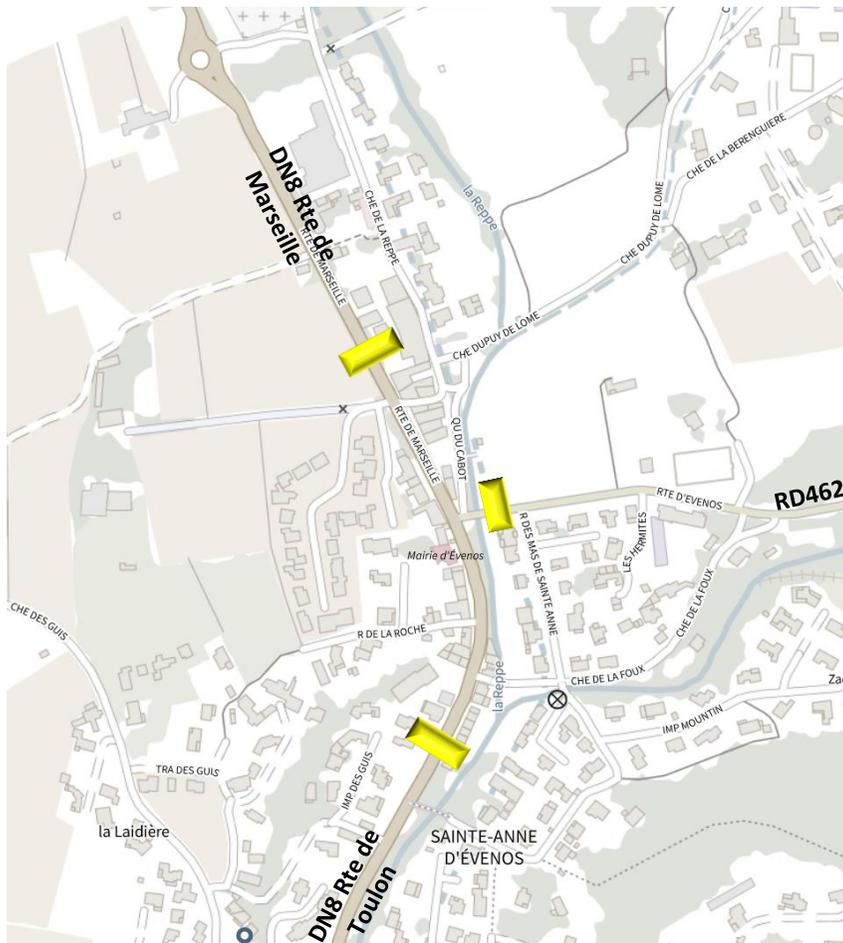
**VOCATION DES ILOTS**

ILOT A	Logts et commerces en RDC
ILOT B	Logts et commerces en RDC
ILOT C	Réhabilaion et Logements
ILOT D	Logements collectifs
ILOT E	Logements intermédiaire

ILOT A : 26 logts  
 ILOT B : 24 logts  
 ILOT C : 2 logts  
 ILOT D : 24 logts  
 ILOT E : 8 logts

	Heure de Pointe du Matin	Heure de Pointe du Soir
Ilot A	50	68
Ilot B	14	11
Ilot C	2	2
Ilot D	14	11
Ilot E	5	4
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>97</b>
<i>avec locaux d'activités sur îlot A (hypothèse)</i>		

**Trafic entrant + sortant en H.P.M. /Trafic entrant + sortant en H.P.S.**



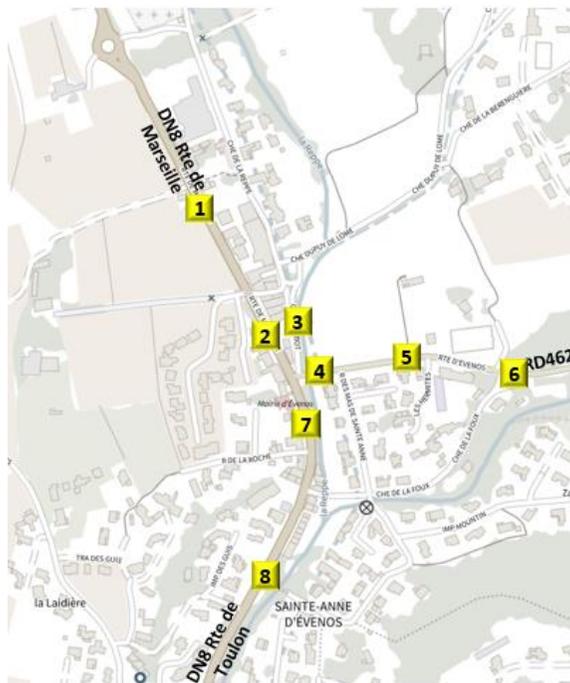
### Principes de distribution des flux automobiles générés par le projet des Hermites

Les flux automobiles générés par les futurs résidents et usagers des activités ont été affectés sur le réseau viaire à partir des Origines - Destinations du secteur, extraites des comptages directionnels de trafic réalisés dans le cadre du diagnostic aux heures de pointe.

<b>Répartition des trafics générés par le projet des Hermites par porte d'entrée/sortie en Heure de Pointe du Matin</b>					
	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Total
<b>DN8 Route de Marseille</b>	35%	35%	8	21	29
<b>DN8 Route de Toulon</b>	60%	60%	14	35	50
<b>RD462 Evenos</b>	5%	5%	1	3	4
<b>Total</b>	100%	100%	24	59	83

<b>Répartition des trafics générés par le projet des Hermites par porte d'entrée/sortie en Heure de Pointe du Soir</b>					
	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Total
<b>DN8 Route de Marseille</b>	35%	35%	19	14	33
<b>DN8 Route de Toulon</b>	60%	60%	33	24	57
<b>RD462 Evenos</b>	5%	5%	3	2	5
<b>Total</b>	100%	100%	56	40	96

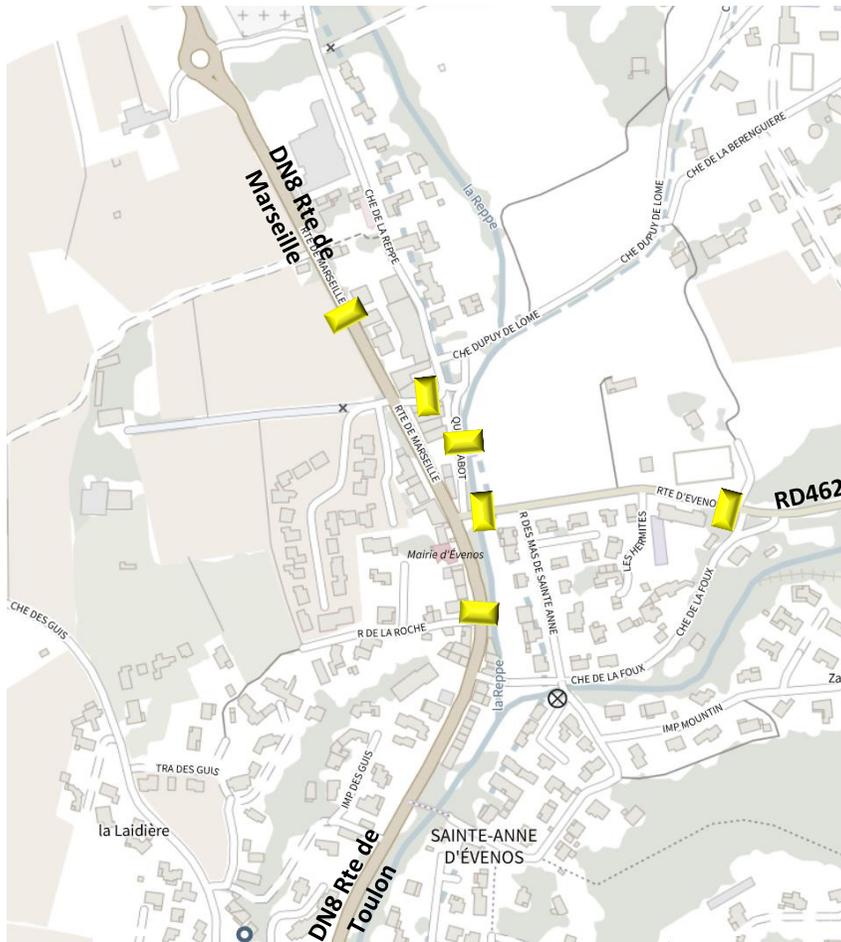
### Evaluation des Trafics Moyens Journaliers Annuels - Horizons 2023, 2028 et 2048 (valeurs arrondies à 0/50)



Trafics TV DEUX SENS	T.M.J.A. 2023	T.M.J.A. 2028 SANS PROJET	T.M.J.A. 2028 AVEC PROJET	T.M.J.A. 2048 SANS PROJET	T.M.J.A. 2048 AVEC PROJET	Vitesse SANS le projet des Hermites	Vitesse AVEC le projet des Hermites	Part PL T.M.J.A. SANS et AVEC PROJET	Numéro de section
DN8 Route de Marseille	12500	12500	12750	13650	13850	50	50	2,8%	1
DN8 entre la rue de l'Egalité et la RD462 Rte d'Evenos	12800	12800	13100	13950	14250	50	50	2,8%	2
Quai du Cabot	900	900	850	1000	1050	50	50	0,5%	3
RD462 Rte d'Evenos au droit de la Reppe	2000	2000	2650	2200	2850	50	50	1,0%	4
RD462 Rte d'Evenos entre la rue du Lt Mas de Ste Anne et le parking	1750	1750	2400	1900	2550	50	50	1,0%	5
RD462 Rte d'Evenos à l'est de l'école Estienne	1550	1550	1600	1700	1750	50	50	1,0%	6
DN8 Rte de Toulon entre la RD462 Rte d'Evenos et le ch de la Foux	15600	15600	16000	17000	17400	50	50	2,8%	7
DN8 Rte de Toulon au sud du ch de la Foux	15550	15550	15950	16900	17350	50	50	2,8%	8

Les projections de trafic en moyenne journalière annuelle mettent en évidence les évolutions de trafic suivantes aux horizons 2028 et 2048 :

- DN8 Route de Marseille : des croissances de trafic (très) faibles, de 1,5 % à 2% par rapport à la situation actuelle. Le gabarit de l'axe départemental est en capacité d'absorber le flux journalier supplémentaire.
- DN8 Route de Toulon : des croissances de trafic (très) faibles, de 2,4 % à 2,6 % par rapport à la situation actuelle. Le gabarit de l'axe départemental est là encore en capacité d'absorber le trafic en lien avec le projet des Hermites.
- RD462 entre le projet des Hermites et la DN8 : de fortes croissances de trafic, comprises entre 29 % et 37 % par rapport à la situation actuelle. Ces évolutions doivent toutefois être nuancées au regard des faibles volumes de trafic, compris entre 1 750 et 2 850 véhicules/jour deux sens. Le gabarit de l'axe départemental est cohérent avec les flux en jeu. Il conviendra de veiller à un aménagement sécuritaire de la RD462 au droit du projet des Hermites.
- Quai du Cabot (à sens unique Sud → Nord) : une hausse des trafics de 5 % par rapport à la situation actuelle, sans impact significatif au regard des très faibles volumes en jeu.



### Evolutions de trafic en Heures de Pointe du Matin et du Soir

Au-delà des projections de trafic en moyenne journalière annuelle, ont été quantifiées les évolutions de trafic en heures de pointe du matin et du soir sur les voiries de desserte du projet pour les jours ouvrés (périodes plus caractéristiques des conditions de circulation quotidiennes).

Les deux tableaux ci-dessous présentent ces évolutions en volume et en pourcentage.

Heure de Pointe du MATIN 7h45 - 8h45				
	Trafic ACTUEL	Trafic FUTUR	Evolutions	
DN8 Route de Marseille (au nord de la rue de l'Egalité)	1000	1029	29	3%
DN8 Route de Toulon (entre la RD462 Rte d'Evenos et le ch de la Foux)	1065	1115	50	5%
RD462 Rte d'Evenos au droit de la Reppe	280	358	78	28%
RD462 Rte d'Evenos au droit de l'école Estienne	225	229	4	2%
Quai Cabot	70	75	5	7%
Rue de l'Egalité	135	140	5	4%

Heure de Pointe du SOIR 16h45 - 17h45				
	Trafic ACTUEL	Trafic FUTUR	Evolutions	
DN8 Route de Marseille (au nord de la rue de l'Egalité)	1210	1243	33	3%
DN8 Route de Toulon (entre la RD462 Rte d'Evenos et le ch de la Foux)	1255	1312	57	5%
RD462 Rte d'Evenos au droit de la Reppe	260	351	91	35%
RD462 Rte d'Evenos au droit de l'école Estienne	200	205	5	2%
Quai Cabot	75	80	5	7%
Rue de l'Egalité	80	85	5	6%

